



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Denomination sociale: « DJIBOUTI SHIPPING SERVICES » SARL

Siège Social : DJIBOUTI

Représentant : Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN

Adresse : Immeuble Bachanfar, 1^{er} étage, Avenue NASRO HOUMED ABRO - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 22/09/2026 à 08H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 9361/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025 / DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025/NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ANNEES 2026,2027,2028

❖ Suite au rapport des commissaires aux comptes du **22/06/2026** et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société « **DJIBOUTI SHIPPING SERVICES** » SARL en date du **18/08/2026**, déposés et certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion ainsi que du rapport d'audit relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, approuve les comptes annuels de la société au titre de l'exercice **2025**, tel qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice net de **41.650.889 FDJ**.

II- DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025

- L'assemblée générale des associés, après lecture des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, constate l'existence d'excédents disponibles pour distribution à cette date.
- L'assemblée générale décide d'approuve la distribution d'un dividende final d'un montant de **50 000 USD** (cinquante mille dollars Américains) au titre de l'**exercice 2025**, calculé sur la base des excédents disponibles pour la distribution au **31 décembre 2025**.

Description	Montant (DJF)	Montant (USD)
Résultats non distribués au 01/01/2025	35 861 246	202 035
Moins : dividende versé pour l'exercice 2025	(31 062 500)	(175 000)
Plus : bénéfice de l'exercice 2025	41.650.889 FDJ	234 653
Reserve de bénéfices non distribués disponibles au 31 décembre 2025	46 449 635	261 688
Moins : dividende proposé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	(8 875 000)	(50 000)
Solde reporté	37 574 635	211 688

L'assemblée générale décide que le dividende sera versé en deux tranches, conformément aux dispositions légales applicables.

III- NOMINATION COMMISSAIRES POUR L'ANNEE 2025

L'assemblée des associés approuve la nomination du « **Cabinet PKF Djibouti** » en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée **de trois (3) exercices**, à compter de la clôture de la présente Assemblée Générale Annuelle, pour contrôler les comptes de la société au titre des exercices clos les **31 décembre 2026**, le **31 décembre 2027** et **31 décembre 2028**, moyennant une rémunération annuelle de **710 000 FDJ** soit **(4 000 USD)**, hors TVA.

Denomination sociale: « DJIBOUTI SHIPPING SERVICES » SARL

Siège Social : DJIBOUTI

Représentant : Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN

Adresse : Immeuble Bachanfar, 1^{er} étage, Avenue NASRO HOUMED ABRO - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 22/09/2026 à 08H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 9361/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025 / DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025/NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ANNEES 2026,2027,2028

- ❖ Suite au rapport des commissaires aux comptes du **22/06/2026** et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société « **DJIBOUTI SHIPPING SERVICES** » SARL en date du **18/08/2026**, déposés et certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion ainsi que du rapport d'audit relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, approuve les comptes annuels de la société au titre de l'exercice **2025**, tel qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice net de **41.650.889 FDJ**.

II- DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025

- L'assemblée générale des associés, après lecture des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, constate l'existence d'excédents disponibles pour distribution à cette date.
- L'assemblée générale décide d'approuve la distribution d'un dividende final d'un montant de **50 000 USD** (cinquante mille dollars Américains) au titre de l'exercice **2025**, calculé sur la base des excédents disponibles pour la distribution au **31 décembre 2025**.

Description	Montant (DJF)	Montant (USD)
Résultats non distribués au 01/01/2025	35 861 246	202 035
Moins : dividende versé pour l'exercice 2025	(31 062 500)	(175 000)
Plus : bénéfice de l'exercice 2025	41.650.889 FDJ	234 653
Reserve de bénéfices non distribués disponibles au 31 décembre 2025	46 449 635	261 688
Moins : dividende proposé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	(8 875 000)	(50 000)
Solde reporté	37 574 635	211 688

L'assemblée générale décide que le dividende sera versé en deux tranches, conformément aux dispositions légales applicables.

III- NOMINATION COMMISSAIRES POUR L'ANNEE 2025

L'assemblée des associés approuve la nomination du « **Cabinet PKF Djibouti** » en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de **trois (3) exercices**, à compter de la clôture de la présente Assemblée Générale Annuelle, pour contrôler les comptes de la société au titre des exercices clos les **31 décembre 2026**, le **31 décembre 2027** et **31 décembre 2028**, moyennant une rémunération annuelle de **710 000 FDJ** soit **(4 000 USD)**, hors TVA.

Denomination sociale: « AFRICA SHIPPING AGENCY (DJIBOUTI) » SARL

Siège Social : Place du 27 Juin, Immeuble Palmier en Zinc - DJIBOUTI

Représentant : Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN

Adresse : Immeuble Bachanfar, 1^{er} étage, Avenue NASRO HOUMED ABRO - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 22/09/2026 à 08H10

N° d'immatriculation au registre analytique : 11233/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025 / DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025/NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ANNEES 2026,2027,2028

- ❖ Suite au rapport des commissaires aux comptes du 26/03/2026 et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société « AFRICA SHIPPING AGENCY (DJIBOUTI) » SARL en date du 18/08/2026, déposés et certifiés par Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

L'assemblée générale des associés approuve les comptes audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, faisant apparaître une perte nette de – 66.964.803 FDJ.

I- DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025

L'assemblée des associés après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide d'approuver un dividende final de zéro (0) USD au titre de l'exercice 2025, réparti comme suit :

Description	Montant (DJF)	Montant (USD)
Résultats non distribués au 01/01/2025	32 569 013	183 487
Moins : perte de l'exercice 2025	(66 964 803)	(377 266)
Moins : dividende final de l'exercice 2024 versé en 2025	(26 625 003)	(150 000)
Réserve de bénéfices non distribués disponibles au 31 décembre 2025	(61 020 791)	(343 779)

II- NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ANNEES 2026, 2027,2028

L'assemblée des associés approuve la nomination du « Cabinet PKF Djibouti » en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (3) exercices, à compter de la clôture de la présente Assemblée Générale Annuelle, pour contrôler les comptes de la société au titre des exercices clos les 31 décembre 2026, le 31 décembre 2027 et 31 décembre 2028, moyennant une rémunération annuelle de 1 420 000 FDJ soit (8 000 USD), hors TVA.

Denomination sociale: « DIAMOND SHIPPING SERVICES » SARL

Siège Social : DJIBOUTI

Représentant : Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN

Adresse : Immeuble Bachanfar, 1^{er} étage, Avenue NASRO HOUMED ABRO - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 22/09/2026 à 08H20

N° d'immatriculation au registre analytique : 7220/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025 / AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025/NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ANNEES 2026,2027,2028

❖ Suite au rapport du commissaires aux comptes du **26/03/2026** et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société « **DIAMOND SHIPPING SERVICES** » SARL en date du **18/08/2026**, déposés et certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Après lecture du rapport de gestion et du rapport d'audit relatif à l'exercice clos en **2025**, l'assemblée générale des associés approuve les états financiers audités pour l'exercice clos **le 31 décembre 2025**, faisant apparaître une perte nette de – **9 302 803 FDJ (52 410 USD)**.

II- DISTRIBUTION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2025

- L'assemblée générale des associés, décide d'approuver la distribution d'un dividende final d'un montant de **100.000 USD (Cent mille Dollars Américains)** au titre l'exercice clos **du 31 décembre 2025**, calculé sur la base des excédents disponibles à la distribution au **31 décembre 2025**, selon les modalités suivantes :

Description	Montant (DJF)	Montant (USD)
Résultats non distribués au 01/01/2025	30 125 783	169 722
Moins : perte de l'exercice 2025	(- 9 302 803)	(- 52 410)
Moins : dividende proposé pour l'exercice 2025	(17 750 000)	(- 100 000)
Réserve de bénéfices non distribués disponibles au 31 décembre 2025	(3 072 980)	(17 312)

L'assemblée générale décide que le dividende sera versé en deux tranches, conformément aux dispositions légales applicables.

III- NOMINATION DU COMMISSAIRES DES ANNEES 2026,2027,2028

L'assemblée des associés approuve la nomination du « **Cabinet PKF Djibouti** » en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée **de trois (3) exercices**, à compter de la clôture de la présente Assemblée Générale Annuelle, pour contrôler les comptes de la société au titre des exercices clos les **31 décembre 2026**, le **31 décembre 2027** et **31 décembre 2028**, moyennant une rémunération annuelle de **1 508 750 FDJ** soit **(8 500 USD)**, hors TVA.